

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 juin 2026

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 50
Nombre de représentés : 10
Nombre d'absents : 4

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Kévin DAIN

OBJET

AFFAIRE N°2026_123_CC_12
Résiliation de la convention fonds de concours intitulée « Création d'un parking silo en centre-ville » et réaffectation des crédits pour 2 nouvelles opérations de la Commune de Trois-Bassins

Nombre de votants : 60

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 juin 2026

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
06/07/2026

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Evane Nil AYDOGAR - Mme Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - Mr Erick FONTAINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Jean Yves LANGENIER - Mme Virginie SALLE - Mme Eglantine VICTORINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Karine AGATHE FILAIN procuration à M. Seeven RANGAMA-PETCHY - Mme Karine LEBON procuration à M. Eric RENE - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT procuration à Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT procuration à M. Lionel LEBEAU - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Bibi-Fatima ANLI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Tristan FLORIANANT procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - M. Daniel PAUSE procuration à Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026

AFFAIRE N°2026 123 CC 12 : RÉSILIATION DE LA CONVENTION FONDS DE CONCOURS INTITULÉE « CRÉATION D'UN PARKING SILO EN CENTRE-VILLE » ET RÉAFFECTATION DES CRÉDITS POUR 2 NOUVELLES OPÉRATIONS DE LA COMMUNE DE TROIS-BASSINS

Le Président de séance expose :

Afin de poursuivre sa politique ambitieuse d'investissement et renforcer la péréquation locale, le Territoire de l'Ouest a adopté un pacte financier et fiscal permettant l'attribution d'une enveloppe totale de fonds de concours à hauteur de 20 millions d'euros pour la période 2024-2025.

Adopté en conseil communautaire le 2 septembre 2024, celui-ci prévoit une enveloppe de 571 039 euros pour la commune de Trois-Bassins.

En 2025, l'opération « Création d'un parking silo en centre-ville » a été conventionnée, selon le plan de financement suivant :

Coût total HT	Montant FC		Montant Commune		Montant autre financement		
	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux	Financier
2 750 000 €	571 039€	21%	1 378 961 €	50%	800 000 €	29%	Département

Par courrier en date du 21 mai 2026, la Commune a formulé une demande de résiliation de l'opération « Création d'un parking silo en centre-ville » en raison d'un retard lié à des contraintes foncières.

Dans ce même courrier, la Commune a formulé une demande de réaffectation de l'enveloppe du fond de concours 2024/2025 sur les opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Coût total HT	Montant FC		Montant Commune		Montant autres financements		
		Montant HT	Taux	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux	Financier
Création de deux salles de veillée mortuaire	1 037 148 €	106 236 €	10,24%	256 280 €	24,71 %	674 632 €	65,05%	État/Département
Création d'une salle polyvalente	2 867 000 €	464 803 €	16,21%	464 803 €	16,21%	1 937 394 €	67,58%	État/Région/Département
TOTAL FONDS DE CONCOURS		571 039 €						

La délibération du Conseil municipal, les plans de situation, ainsi que les projets de convention sont joints en annexe.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/06/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 09/06/2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **PRENDRE ACTE de la demande de résiliation de la convention fonds de concours pour la « Création d'un parking silo en centre-ville » ;**
- **VALIDER la réaffectation des crédits engagés d'un montant total de 571 039 € HT pour les 2 opérations évoquées ;**
- **AUTORISER le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président